

POUR SUIVRE NOTRE POLITIQUE DE SÉCURISATION

Notre commune est victime depuis deux mois d'actes de dégradation odieux. Les dégâts occasionnés dans la nuit du 16 au 17 avril font l'objet d'une enquête criminelle de la gendarmerie qui mobilise des moyens très importants. J'appelle chacun à ne pas propager de rumeurs tant que les véritables coupables n'auront

pas été identifiés et présentés à la justice. Une plainte a également été déposée en gendarmerie pour l'incendie de la porte de la mairie (nuit du 30 avril au 1^{er} mai). Suite aux nouveaux actes de vandalisme survenus dans la nuit du 6 au 7 juin, il ne faut pas céder à l'exaspération. Ce serait donner raison aux auteurs des faits, qui cherchent à créer un sentiment d'insécurité dans la commune.

Nous n'avons pas attendu ces événements dramatiques pour mettre en place des mesures de sécurité dans la commune. Le recrutement fin 2014 de Guillaume Dufour, notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), et la mise en place des conseils de quartier, sont les premières

traductions concrètes de notre politique de sécurisation. Avec le budget voté le 10 avril dernier, nous allons mettre en œuvre nos promesses de campagne : installation de caméras de vidéo-protection (schéma d'implantation en cours de réalisation), présentation du dispositif "Voisins vigilants" aux conseils de quartier, embauche d'un second ASVP éventuellement mutualisé avec une autre commune. Toutefois, le "bien vivre ensemble" reste notre priorité dans un esprit de cohésion et de solidarité.



Angélique Delahaye
Maire de
Saint-Martin-le-Beau
Député européen

Les horaires de la Mairie

La mairie est ouverte :
• **Tous les matins** du lundi au samedi de 9h à 12h
• **Un après-midi** le mercredi de 14h à 17h
Tél. : 02 47 50 67 26

UN AGENT DE SÉCURITÉ À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Guillaume Dufour est l'agent communal de sécurité de Saint-Martin-le-Beau. Son rôle est primordial depuis les actes de vandalisme du 17 Avril dernier. En effet, par ses rondes en voiture et ses échanges avec la population, il assure une présence et une surveillance constantes sur le terrain. En cas d'événement, il prend des photos et recueille des témoignages précieux pour les services de gendarmerie. Afin de renforcer son action, la commune a lancé le recrute-

ment d'un second agent dans la limite de ses possibilités budgétaires. L'objectif est d'allonger les plages de surveillance de la commune.



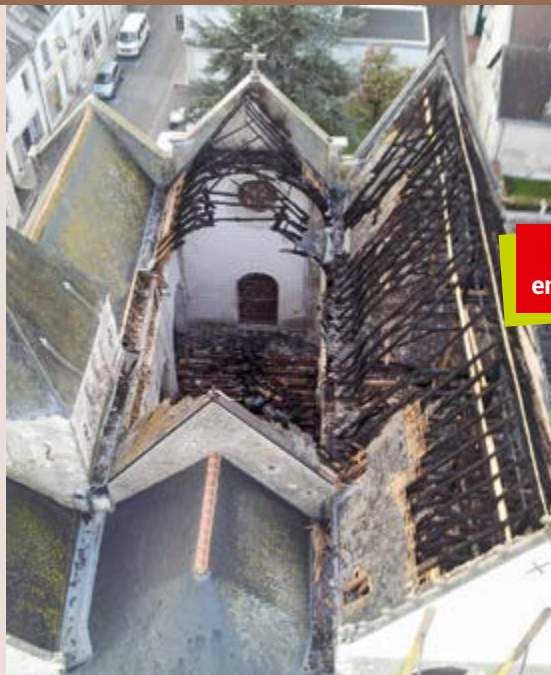
VIDÉO-PROTECTION

Une étude va être effectuée par la gendarmerie pour déterminer où et combien de caméras de vidéo-protection doivent être installées. Elles joueront un rôle de dissuasion et fourniront des images en cas d'événement.

Guillaume Dufour est l'Agent de Surveillance de la Voie Publique de la commune.

Vandalisme

LE RAPPEL DES FAITS EN IMAGES



17 AVRIL
entre 2h30 et 3h du matin

27 voitures ont leurs pneumatiques crevés. **Des containers, des poubelles et la cabine téléphonique publique sont incendiés** ainsi que **5 voitures**, dont les flammes se propagent à la toiture de l'église. Ravagée par les flammes, la voûte de la nef centrale s'écroule, malgré l'intervention de 4 brigades de sapeurs-pompiers, munies de trois grandes échelles. Le sinistre est maîtrisé vers midi.



25 AVRIL
à 10h30

A l'initiative du conseil municipal de Saint-Martin-le-Beau, un **rassemblement citoyen** réunit environ 300 personnes devant la mairie. Madame le Maire, Angélique Delahaye, en appelle "au calme et à la raison".



De nombreux élus ont montré leur **solidarité avec la commune**, notamment Claude Greff, députée de la 2^e circonscription d'Indre-et-Loire et Jocelyne Cochin, présidente de la Communauté de communes Bléré-Val de Cher.



NUIT DU 30 AVRIL
AU 1^{er} MAI

La porte de la mairie est incendiée. Une porte provisoire est rapidement mise en place. Une plainte est déposée en gendarmerie.

SOLIDARITÉ POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Les travaux de mise hors d'eau de l'église ont débuté le 6 mai dernier. Si vous le souhaitez, notre agent de surveillance Guillaume Dufour pourra vous informer de l'avancement de ces travaux. Vous pouvez également consulter la page Facebook "Ensemble pour l'église de Saint-Martin-le-Beau".

L'objectif est de terminer les travaux pour le 18 juillet 2017, dernier jour de l'année martinienne, année anniversaire des 1700 ans de la naissance de Saint-Martin. En ce qui concerne le financement, la commune attend de connaître le niveau d'indemnisation des assurances avant

de solliciter la générosité individuelle ou encore l'aide des collectivités, de l'État ou de l'Europe. Toutefois, les particuliers ou associations qui souhaitent faire un don pour la reconstruction de l'église, peuvent s'adresser à l'association Les Amis du Manoir Thomas-Bohier, experte sur les questions de patrimoine ancien, avec laquelle la commune a signé une convention. En effet, l'association a créé un compte bancaire dédié intitulé "Association Thomas Bohier : SOS église St Martin". Une comptabilité détaillée sera tenue sur les montants de ces dons et sur leur destination. A noter par



Avant de poser une couverture provisoire, les éléments de charpentes fragilisés ont été effondrés puis évacués.

ailleurs, le concert de la chorale Point d'Orgue le 13 juin à 20h, au profit de la reconstruction de l'église. Merci à elle.

> **Association des Amis du Manoir Thomas-Bohier. Président : Michel Chauvin. Adresse : 17 rue de Tours à Saint-Martin-le-Beau.**



Concertation

DU 22 AU 27 JUIN : PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE QUARTIERS

La municipalité vous invite à rejoindre votre conseil de quartier. Les prochaines réunions se tiendront du 22 au 27 juin (le détail des jours pour chaque quartier ainsi que le plan et les listes des rues sont notés dans le feuillet intercalaire). Vous pourrez ainsi connaître les suites qui sont données aux demandes formulées lors des cinq réunions de

février dernier auxquelles ont participé 126 personnes. Les questions les plus fréquentes portaient sur la voirie : trottoirs, revêtement, marquage, eau pluviale, éclairage... Les participants ont également questionné les élus sur l'environnement (voisinage, propreté, bruit, santé publique) et formulé des remarques sur l'usage de la voiture (sta-

tionnement, circulation, vitesse). Des habitants ont aussi demandé davantage d'informations (panneaux, internet...). Par ailleurs, à l'occasion des prochaines réunions, le dispositif "Voisins Vigilants" vous sera présenté. Il s'agit d'un dispositif mis en place à la demande des habitants. Il comprend un protocole tripartite entre la mairie, des habitants "référents" et la gendarmerie. Son but est la prévention de la délinquance et la solidarité entre voisins. Dans les quartiers qui adhèrent au dispositif, les services de police et de gendarmerie enregistreraient 40% de baisse des cambriolages.



Lors des premières réunions de quartier, de nombreuses questions liées à la voirie ont été posées.

Family Park

DES CONDITIONS POUR LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION

Le 22 mai dernier, Angélique Delahaye, maire de Saint-Martin-le-Beau, a autorisé la poursuite de l'activité de Family Park, établissement de plein air pouvant accueillir un effectif maximal de 299 personnes. Cette autorisation peut être retirée à tout moment si de graves infractions au règlement de sécurité étaient constatées. Par ailleurs, les prescriptions inscrites au procès verbal de la commission de sécurité du 13 avril 2015 doivent

être réalisées immédiatement. Il s'agit :

- d'adresser à cette commission de sécurité un dossier de régularisation lié à l'existence de cet établissement, précisant l'effectif maximal des personnes admises simultanément sur le site ;
- de veiller à ce que les éléments de construction aient un comportement au feu approprié aux risques encourus et ayant fait l'objet d'essais et de vérifications ;

- de transmettre des dossiers d'autorisation de travaux pour les structures présentes sur le site ;
- de mettre en place un système de comptage permettant de connaître le nombre de personnes présentes sur le site et de limiter les entrées à 299 personnes.

Le texte de l'arrêté municipal du 22 mai 2015 est consultable en mairie.



Ecole, musique, feu de la St-Jean

LE 20 JUIN, ST-MARTIN FAIT LA FÊTE

Surtout, réservez la date du 20 juin car il va y avoir de l'ambiance dans la commune.

A 10h30, tout commence par la fête des écoles avec le spectacle des enfants de maternelle au gymnase, suivi d'un pique-nique à l'école maternelle. La kermesse se déroule à partir de 14h30 avec une remise de prix aux enfants de grande section et de CM2. A 17h, un verre de l'amitié est prévu.

La fête de la musique prend le relais à partir de 19h avec des stands tenus par

les associations de la commune : buvette (UCAL et canne de combat), restauration frites et crêpes (Union Musicale), dégustation d'hypocras, un apéritif médiéval (les Amis du Manoir Thomas-Bohier), expo (les Amis de la Bibliothèque), et jeux (canne de combat). A 20h, un spectacle musical gratuit du Balluche de la Saugrenue est proposé en partenariat avec la Communauté de communes Bléré-Val de Cher. Une soirée dansante gratuite suivra avec, à la nuit tombée, le feu de la Saint-Jean.



Comme l'année dernière, les enfants de grande section et de CM2 se verront remettre un prix lors de la fête des écoles.



▼ Des écoles dynamiques

Les élèves de grande section de maternelle sont partis en classe de mer à Mescher-sur-Gironde (Charente-Maritime), du 7 au 10 avril dernier. Quatre classes de l'école élémentaire se sont rendues en Auvergne fin avril. Des sorties ont également eu lieu à la Maison de la Loire de Montlouis et au Musée des Beaux-Arts de Tours. Par ailleurs, les



CE1 et CE1/CE2 sont allés à la patinoire de Tours tous les lundis en mars et en avril.

Côté sport, toutes les classes de l'école ont participé aux journées multisports Les Usépiades à Azay-sur-Cher fin mai et début juin. Enfin, en juin, des excursions sont prévues pour les CE1 à Langeais et Villandry, et à la Ferme du Cabriault (Sepmes) pour les CP.

▼ Nouveaux containers

Suite à l'incendie de l'église, de nouveaux containers (verre et papiers) ont été installés sur la place de l'ancienne salle des fêtes.

AGENDA

> 14 juin

Vide-grenier de l'Union musicale (rue du Gros Buisson)
Concours moto-planeurs
F5J Aéromodélisme MACCT (dans la Plaine)

> 19 juin - 16h40

Portes ouvertes de l'école élémentaire

> 19 juin - 18h30

Conférence de Gérard de Cortanze sur la relation entre Frida Kahlo et Léon Trotsky (Auberge de la Treille)

> 20 juin

Fêtes des écoles, de la musique, feu de la Saint-Jean près du gymnase (voir ci-contre)

> 26 juin - 18h30

Conférence de Cécilia Dutter pour Conseils de séduction à l'usage des hommes de mauvaise volonté (Auberge de la Treille)

> 28 juin

Paella géante du jumelage avec Cervello. Réservations : 02 47 50 60 11

> 13 juillet

Retraite aux flambeaux, feu d'artifices et bal gratuit

> 15 juillet - de 15 à 19h

Don du sang (place de la mairie)

> 17 juillet (19h30) et 18 août (18h)

Visite découverte estivale de Saint-Martin (Pays Loire Touraine)

> 5-6 septembre

Forum des associations (samedi 17h à 19h et dimanche de 10h à 13h gymnase)

> 6 septembre

Concours motoplaneurs F5J Aéromodélisme MACCT (dans la Plaine)

> 20 septembre

Soirée Jazz en Touraine - 17h

> 27 septembre

Trail de la Bernache

> 29 septembre

Gôûter des Aînés (CCAS)

